

# 2013

RAPPORT ANNUEL

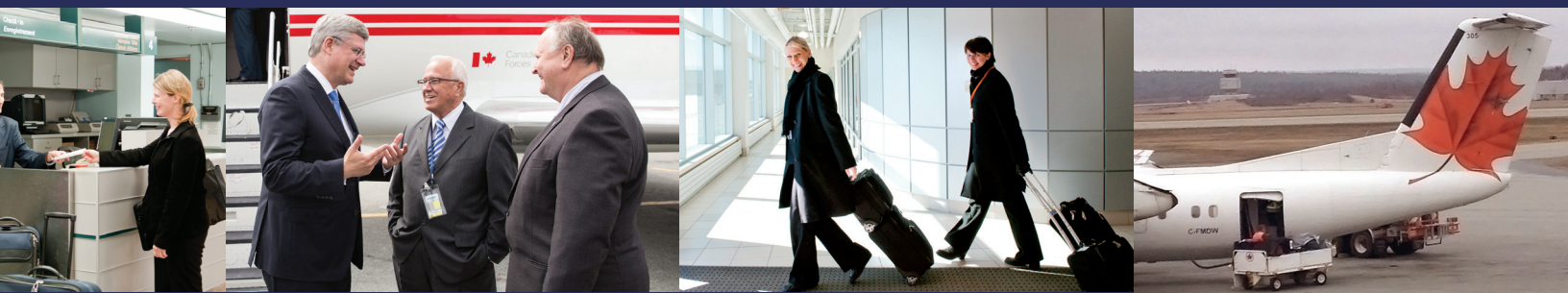


*Votre* **YSJ**  
Aéroport de Saint John  
[saintjohnairport.com](http://saintjohnairport.com)

Votre **YSJ**   
**Aéroport de Saint John**

[saintjohnairport.com](http://saintjohnairport.com)





## Saint John Airport Inc.

Saint John Airport Inc. est une entreprise communautaire à but non lucratif. Administrée par un conseil dont les membres sont nommés et élus, elle est dirigée par une équipe de gestion talentueuse.

L'aéroport de Saint John est un moteur essentiel du développement social et économique du Grand Saint John et du sud du Nouveau-Brunswick.

## Vision

L'aéroport de Saint John est un portail de choix vers des destinations canadiennes, transfrontalières et internationales et il offre aux voyageurs du Nouveau-Brunswick les normes de sécurité et de service à la clientèle les plus élevées qui soient.

## Stratégies principales

- Promouvoir les capacités de l'aéroport de Saint John et s'efforcer d'élargir l'offre de vols réguliers, y compris le service sans escale à destination du nord-est des États-Unis.
- Assurer la mise en place et l'entretien des infrastructures aéroportuaires pour répondre aux besoins à long terme des passagers et de facilitation des services aériens.
- Renforcer les activités d'engagement communautaire, en donnant à l'équipe de gestion des outils et des occasions de communiquer la vision et l'image de marque de l'aéroport de Saint John.
- Respecter et dépasser l'ensemble des exigences en matière de sûreté, de sécurité, d'environnement et d'exigences réglementaires, en s'appuyant sur une liste établie de normes de rendement.



## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINIS

Le conseil d'administration n'a pas ménagé ses efforts durant l'année et il continue à collaborer étroitement avec le président et chef de la direction en vue de relever les difficultés, nombreuses et particulières, auxquelles l'aéroport s'est heurté et se heurte encore. Je me félicite de pouvoir rendre compte des progrès que nous avons réalisés sur les questions que j'ai soulevées l'année dernière.

### Les réalisations de 2013

- Amélioration des relations avec Air Canada.
- Amélioration du service vers le Canada atlantique et l'est du Canada, grâce à la rationalisation des tarifs aériens.
- Augmentation du trafic vers l'aéroport, qui atteint le niveau le plus élevé depuis 2008 et la croissance la plus forte au Canada atlantique. Compte tenu de la conjoncture économique actuelle, c'est un résultat remarquable.
- Poursuite de la collaboration avec nos partenaires à l'appui de l'objectif qui consiste à obtenir des services directs vers un aéroport point d'accès aux États-Unis.

Notre équipe de gestion continue d'administrer l'aéroport avec efficacité et professionnalisme, en respectant scrupuleusement les exigences réglementaires et en conservant l'approbation des passagers et des autres utilisateurs.

Pour saluer nos partenaires, je dois féliciter Air Canada qui a su nous écouter et répondre à notre demande de politique commune de prix dans l'ensemble du Canada atlantique et qui a stimulé le marché en procédant à divers soldes de places. Air Canada est devenue un véritable partenaire avec lequel nous poursuivons l'amélioration du service. Je dois également faire l'éloge de Sunwing, qui croit au potentiel de Saint John et qui continue à offrir trois vols directs vers des destinations que les voyageurs peuvent choisir à la dernière minute pour une escapade hivernale.

Il va sans dire que tous ces progrès n'auraient jamais pu être réalisés sans la coopération des membres de notre communauté, qui sont de plus en plus conscients de l'importance de l'aéroport Saint John, pour eux-mêmes et pour la prospérité économique de notre région.

Pour terminer, je tiens à remercier David Allen, notre président et chef de la direction, d'avoir communiqué sa vision et permis au conseil d'atteindre les objectifs et d'avoir dirigé le personnel au quotidien. Le personnel mérite également des remerciements, car il a travaillé avec le même acharnement et le même dévouement. Ma gratitude va aussi aux membres du conseil pour avoir consacré, en plus de leur participation aux réunions, autant de temps et d'effort, dans l'intérêt de l'aéroport et pour le bien de notre communauté.

Norman McFarlane  
Président du conseil d'administration

**Il va sans dire que tous ces progrès n'auraient jamais pu être réalisés sans la coopération des membres de notre communauté, qui sont de plus en plus conscients de l'importance de l'aéroport Saint John, pour eux-mêmes et pour la prospérité économique de notre région.**



## MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

L'année 2013 a été une année riche en événements et très enthousiasmante, surtout si l'on considère la croissance du trafic, près de 9 % par rapport à 2012. Ces résultats sont le reflet d'un travail acharné et de partenariats stratégiques, notamment avec Sunwing, qui offre trois destinations à partir de Saint John pendant les congés d'hiver, et avec Air Canada, qui fournit une capacité accrue et privilégie le marché de Toronto. À la fin de l'année, nous avons atteint le niveau le plus élevé de trafic depuis 2008 : 235 815 passagers sont passés à l'aéroport. Cette croissance a pu être obtenue malgré la faiblesse de la reprise économique dans la région. Ce succès s'explique en partie par le fait qu'Air Canada a accepté d'appliquer un modèle harmonisé d'établissement de prix dans le sud du Nouveau-Brunswick. Nos activités de communication et de marketing stratégique et la couverture médiatique que nous avons obtenue ont également contribué à notre croissance et à l'augmentation du trafic de passagers en provenance d'autres marchés du Nouveau-Brunswick. Nous nous sommes efforcés de faire mieux connaître les offres très intéressantes d'Air Canada et de Sunwing dans la zone desservie.

En octobre, Saint John a accueilli les Internationaux Patinage Canada. Le dialogue avec notre partenaire Air Canada a permis d'augmenter la capacité en cette période achalandée. Cette étroite collaboration s'étend à de nombreuses nouvelles initiatives visant à améliorer les installations et à accroître le trafic.

L'année dernière, nous avons procédé à un grand nombre d'améliorations mineures à l'aérogare. Nous avons notamment rafraîchi la peinture et organisé une exposition d'œuvres d'art, pour le plaisir des passagers. C'est votre aéroport, à vous, résidents et passagers de Saint John, et l'équipe de gestion a jugé que nos talentueux artistes locaux étaient bien placés pour faire vivre les valeurs de notre communauté locale et faire ressortir le pittoresque de la région. Notre programme artistique local a connu un franc succès, et les passagers d'ici et d'ailleurs ont été nombreux à nous adresser des compliments à ce sujet. Nous avons retiré un ancien

kiosque situé dans l'aire réservée à la récupération des bagages et, avec l'aide de Tourisme Saint John, nous en avons installé un nouveau, doté d'un écran de télévision de type interactif, pour permettre aux visiteurs de se renseigner sur les attractions locales.

Nous avons également modifié le stationnement. En l'agrandissant un peu et en refaisant le marquage de la surface, nous avons pu y ajouter 77 places de stationnement.

Je continuerai à collaborer étroitement avec le conseil pour résoudre les problèmes. Nous concevons actuellement des plans dans le but de poursuivre la redynamisation de l'aéroport. Je remercie le conseil de l'aide qu'il m'a fournie tout au long de l'année et de son apport précieux sur de nombreuses questions que j'ai portées à son attention.

Je tiens à remercier l'équipe de gestion de son appui et de ses efforts soutenus au fil du temps. Je suis convaincu que l'année 2014 sera tout aussi stimulante et productive que 2013.

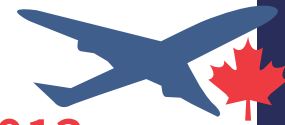
David Allen  
Président et chef de la direction

**À la fin de l'année, nous avons atteint le niveau le plus élevé de trafic depuis 2008 : 235 815 passagers sont passés à l'aéroport.**

# **Saint John** Airport Inc.

Notre conseil et nos comités





# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DÉCEMBRE 2013

**Président: Norman McFarlane**

Nommé par Transports Canada\*

\* Nommé par Saint John Airport Inc. une fois reconduit par Transports Canada.

**Vice-président: Jonathan McKenzie, Irving Oil**

Nommé par la Ville de Saint John

**Norma Eaton, Rocky's Sports Bar**

Nommée par le ministère des Transports et de l'Infrastructure, province du Nouveau-Brunswick

**Owen Green, Adams Green Consulting Ltd.**

Nommé par Saint John Airport Inc.

**Nell Halse, Cooke Aquaculture**

Nommée par Entreprise Charlotte

**James C. Irving, Brunswick News Inc.**

Nommé par la Chambre de commerce de Saint John

**Ross Jefferson, Tourisme Saint John**

Nommé par la Ville de Saint John

**Troy Northrup, Northrup Group**

Nommé par Entreprise Saint John

**Ron Oldfield, Centraide du Grand Saint John**

Nommé par le Conseil du travail de Saint John et du district

**Philip Reeves**

Nommé par le Caucus régional des maires

**Gary Rent**

Nommé par Entreprise Fundy

**Christopher Waldschutz**

Nommé par Transports Canada

## COMITÉ DU CONSEIL DE SAINT JOHN AIRPORT INC.

**COMITÉ DES FINANCES, DE LA VÉRIFICATION ET DE L'INVESTISSEMENT**

Président – Jonathan McKenzie

Un comité de cinq administrateurs se réunit régulièrement avec le président et chef de la direction et avec la directrice des finances et de l'administration afin d'examiner les activités opérationnelles, financières et générales, le plan d'affaires annuel, le plan d'immobilisations et le budget financier et de formuler des recommandations à l'intention du conseil. Les auditeurs de la société passent en revue l'audit

annuel des états financiers, avant que le conseil en soit saisi pour approbation. Le comité des finances, de la vérification et de l'investissement recommande au conseil des possibilités d'investissement et, s'il y a lieu, des possibilités en ce qui a trait à la nomination des auditeurs.

**COMITÉ DE LA GOUVERNANCE**

Président – Ross Jefferson

Un comité de cinq administrateurs se réunit avec le président et chef de la direction et la directrice des affaires réglementaires afin d'examiner les politiques du conseil d'administration, les règlements internes à la société et les principes de responsabilité envers le public des administrations aéroportuaires canadiennes, de façon à assurer la conformité aux lois, procédures, politiques et règlements pertinents. Le recrutement de nouveaux membres au conseil d'administration et leur orientation relèvent également du comité de la gouvernance. De plus, il évalue les possibilités de formation du conseil, le mandat du comité, la composition du conseil et les lacunes éventuelles dans les compétences et la diversité du conseil.

**COMITÉ DES SERVICES AÉRIENS**

Président – James C. Irving

Un comité de cinq administrateurs se réunit au besoin avec le président et chef de la direction pour définir les priorités en matière de services aériens et élaborer des stratégies destinées à attirer des compagnies aériennes. Les membres du comité s'efforcent également d'obtenir l'appui de la communauté pour les activités visant à attirer des compagnies aériennes. De plus, il sollicite des avis d'experts en ce qui concerne les présentations à d'éventuels partenaires des services aériens en vue d'élargir nos options à cet égard.

**COMITÉ DES INSTALLATIONS ET DE LA CROISSANCE**

Chair – Owen Green

Au besoin, un comité de six administrateurs se réunit avec la haute direction pour formuler des recommandations sur les améliorations à apporter aux infrastructures et élaborer des stratégies relatives aux occasions d'expansion commerciale. Le comité donne son avis sur les questions touchant la croissance et la viabilité à long terme, la diversification des revenus ou les options d'aménagement du terrain.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Président – Norman McFarlane

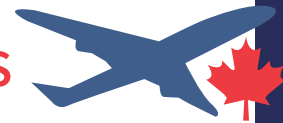
Un comité de six administrateurs se réunit de temps à autre, entre les réunions ordinaires du conseil d'administration, pour étudier les questions concernant la conduite des affaires de la société, ses activités et ses intérêts.

# Responsabilités et Obligations Réglementaires

Viser encore  
plus haut







Nous remplissons toutes nos obligations et responsabilités réglementaires et, dans la mesure du possible, nous dépassons les normes.

## Résultats obtenus sur le plan de la sûreté

La sûreté est au cœur des préoccupations de notre secteur d'activité; elle fait partie des normes d'exploitation. Cette année, nous avons réalisé la dernière étape de la mise en œuvre de notre système de gestion de la sécurité, lequel repose sur une approche de la gestion de la sécurité aérienne axée sur les risques. Cette approche nous a amenés à procéder à des améliorations dans les domaines de la communication avec les autres organismes et du contrôle de la faune et à mettre en place un nouveau système de surveillance électronique de l'état des pistes.

Selon les lignes directrices de Travail Canada, notre comité mixte de santé et sécurité au travail a effectué une analyse des risques professionnels. Le personnel sur le terrain a suivi une formation relative à la sécurité, notamment en ce qui a trait aux premiers soins, au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et à l'ergonomie et nos pompiers, une formation d'intervention incendie en situation réelle.

Nous avons fait appel aux services d'un expert pour effectuer une analyse des espaces clos et de notre installation de traitement des eaux usées et nous avons établi de nouvelles procédures d'entrée en espaces clos ainsi que des procédures de verrouillage.

## Résultats obtenus sur le plan de la sécurité

Aucune dérogation, réelle ou implicite, aux normes de sécurité n'est acceptable. Les normes dictées par les lois fédérales sont considérées comme un seuil minimum dans l'élaboration de protocoles locaux.

En plus de nos responsabilités quotidiennes et en matière de sécurité, nous avons établi de nouvelles normes de gestion de la sécurité et conçu et dispensé un nouveau module de formation sur la sécurité à nos employés et à notre équipe chargée de la sécurité des installations (Corps canadien des commissionnaires). Nous avons également exécuté deux exercices de simulation d'intervention d'urgence. Notre programme de sécurité est régulièrement vérifié par Transports Canada.

## Responsabilité environnementale

Nous sommes résolus à respecter, voire à dépasser, les divers objectifs de protection de l'environnement, dans l'intérêt de toutes les parties intéressées.

This year, we continued with the implementation of a new risk-based model for environmental management. Cette année, nous avons poursuivi la mise en œuvre d'un

nouveau modèle de gestion environnementale axée sur le risque. Basé sur une approche ISO, le système de gestion porte sur l'eau et les eaux usées, les eaux pluviales ou de ruissellement, la qualité de l'air, le bruit et les matières et matériaux. Nous avons également amélioré notre installation de distribution d'eau et notre installation de traitement des eaux usées et procédé à un exercice de simulation HazMat avec l'entreprise qui ravitaille les aéronefs en carburant. Un réservoir souterrain de stockage de carburant a été enlevé. Nos activités de gestion des matières comprennent un programme de recyclage des déchets à base de pétrole, des batteries, des pneus usés, des brins de balayeuses de piste ainsi que des boîtes de conserve et des bouteilles qui sont données à l'école Loch Lomond qui les échange contre remboursement.

Les répercussions environnementales de nos projets de construction ont fait l'objet d'un examen.

## Affaires réglementaires: généralités

D'autres programmes ont été vérifiés en 2013, dont les suivants :

- conformité aux modalités du bail foncier;
- conformité aux exigences de l'Office des transports du Canada;
- exigences en matière d'assurance;
- réglementation canadienne en matière de santé et sécurité au travail;
- exigences d'Environnement Canada (visant les réservoirs de stockage du carburant et les systèmes et les appareils de réfrigération);
- déclarations relatives à l'eau potable, aux eaux usées ou aux eaux d'orage;
- Inspections et vérification des chaudières, des extincteurs automatiques et manuels, des systèmes d'alarme, des bornes d'incendie, des monte-charge, des ascenseurs et des mesures antichute, des systèmes alimentés au gaz et des conditions de frottement sur piste à long terme.

## Efficacité opérationnelle

Pour renforcer l'efficacité opérationnelle, nous avons recruté quatre spécialistes des opérations aéroportuaires en 2013. Ils continueront d'assurer les deux fonctions de lutte contre l'incendie et d'entretien de l'aéroport.

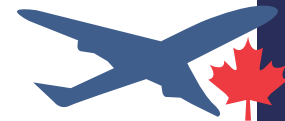
Principaux investissements dans l'infrastructure en 2013 :

- Agrandissement du stationnement à long terme;
- Amélioration de la sécurité et installation de clôtures d'éloignement de la faune;
- Enlèvement d'un réservoir souterrain de stockage de carburant;
- Rénovation générale et amélioration de l'immeuble de l'aérogare, installation d'une deuxième salle de toilettes dans l'aire des départs;
- Installation d'un nouveau panneau d'affichage « Bienvenue à Saint John » à l'entrée et d'un kiosque Visitez Saint John dans l'aire des arrivées;
- Achat d'un camion chasse-neige.

**Votre communauté**

Votre aéroport  
Saint John





**Il nous plaît de nous voir un peu comme un comité d'accueil de la ville de Saint John – pour les personnes qui sont de retour chez elles à la suite d'un congé ou d'un voyage d'affaires et pour les visiteurs qui viennent dans notre région.**

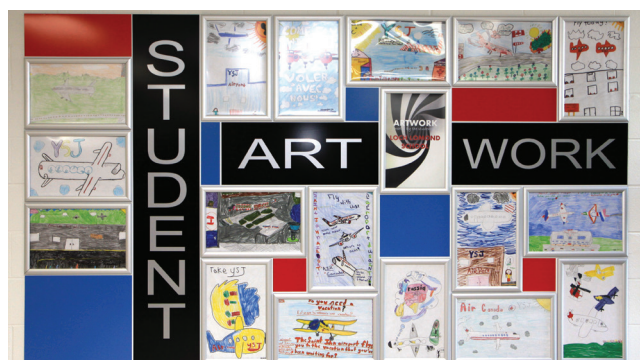
Et nous ne prenons pas cette responsabilité à la légère. Nous voulons que les gens se sentent les bienvenus dès leur arrivée à l'aéroport : notre engagement au sein de la communauté et la création d'une atmosphère accueillante sont fondamentaux pour nous tous qui travaillons à l'aéroport.

Quelques faits saillants de l'année

## Place à l'art

À Saint John, on aime les arts, et nous avons contribué à faire entrer cette richesse dans la vie de l'aéroport en ajoutant les expositions suivantes, pour le plaisir des visiteurs :

- Mur d'accueil.
- Art jeunesse : les élèves de l'école Loch Lomond nous ont généreusement fait don de leurs créations qui seront présentées toute l'année sur notre nouveau mur réservé aux œuvres d'élèves.
- Exposition d'œuvres d'artistes locaux reconnus.
- Vitrines présentant des œuvres remarquables réalisées par nos artisans locaux, qu'il s'agisse de sculptures, de pièces de poterie ou d'œuvres multimédias.



## L'école Loch Lomond et le programme PALS

- Nous nous préparons à entrer dans le Livre des records Guinness! Le 6 juin, des élèves ont planté 5677 semis de tagètes pour embellir Saint John. Nous les avons accueillis à l'aéroport pour les aider à atteindre leur objectif.
- Les élèves de la chorale de l'école ont célébré la Saint-Valentin pour divertir les passagers à leur arrivée à Saint John.
- Nous avons aidé l'école à construire un jardin d'oiseaux et de papillons dont les élèves pourront profiter et qui servira d'outil aux enseignants pour de nombreuses années à venir.
- Notre comité social a participé à une campagne de financement qui devait permettre d'acheter des tuques et des mitaines aux enfants démunis.
- Après avoir atteint 500 J'aime sur Facebook, nous avons fait un don à l'école.
- Soixante-dix élèves ont participé à notre course annuelle Runway Run en mai.
- Nous avons donné à l'école toutes nos boîtes de conserve et nos bouteilles recyclables qui peuvent être échangées contre remboursement.



## Activités locales

- La troisième course annuelle Runway Run (5 km, 10 km et course récréative pour les enfants) a eu lieu en mai; cet événement sportif de bienfaisance a été repris dans d'autres aéroports du Canada, ce dont nous nous félicitons. Le personnel de l'aéroport et les locataires ont fait du bénévolat pour que cette activité soit un succès. Nous avons accueilli sur la piste de l'aéroport quelque 300 coureurs et recueilli 2200 \$ pour l'Association canadienne de la santé mentale. L'organisation de la quatrième course Runway Run, qui aura lieu en mai 2014, a déjà commencé.
- Nous sommes fiers d'avoir été les commanditaires d'une série d'activités et d'événements communautaires importants en 2013, notamment les suivants: Internationaux Patinage Canada, collecte de Noël Empty Stocking Fund, Sea Dogs de Saint John, Mill Rats de Saint John, NBL All-Star Weekend, Saint John Fireman's Ball, Légion royale canadienne, Fondation Rêves d'enfants, Association des policiers de Saint John, assemblée générale annuelle des villes du Nouveau-Brunswick, souper du KV Rotary Club, concours du Festival de musique du Nouveau-Brunswick, brochure sur la sécurité des chefs pompiers du Nouveau-Brunswick et plusieurs dons.



# Planifier pour l'avenir



## Initiatives d'immobilisations en 2013

Projets d'immobilisations réalisés par l'aéroport de Saint John en 2013	
Camion chasse-neige à benne	154 226 \$
Rénovation du stationnement	87 926
Clôture de sécurité	62 280
Aérogare	30 635
Autres actifs fixes de moins de 10 000 \$	26 743
Cheminée de l'appareil de chauffage CSB	18 491
	<b>380 301 \$</b>

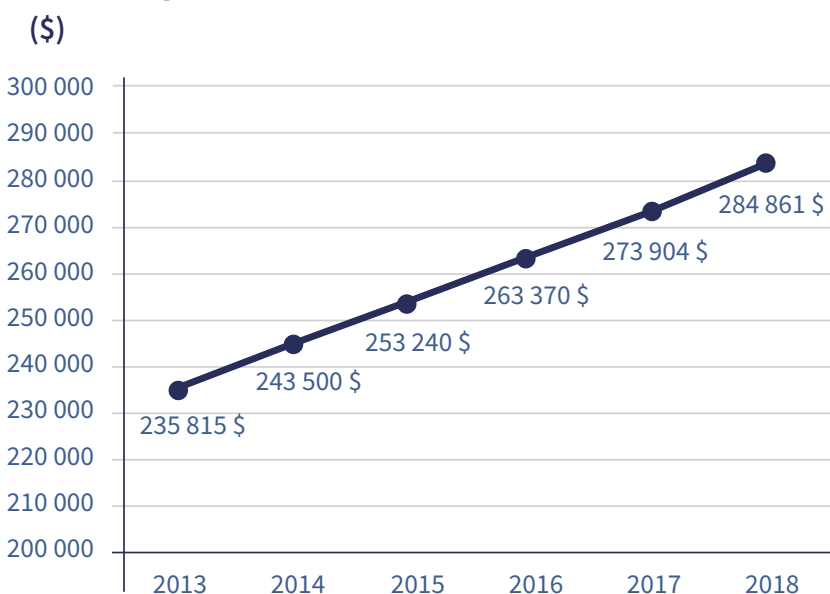
## 2013 Comparaison chiffres réels – plan d'affaires

	Plan (\$)	Réel (\$)	Écart (négatif)
Revenus <sup>1</sup>	4 896 775	5 561 515	664 740
Dépenses <sup>2</sup>	4 325 161	4 679 781	(354 620)
Dépenses d'immobilisations	188 000	380 301	(192 301)

## Prévisions du plan d'affaires 2014-2018

	2014	2015	2016	2017	2018
Revenus <sup>3</sup> (\$)	5 718 000	6 188 000	6 361 000	6 542 000	6 728 000
Dépenses <sup>2</sup> (\$)	4 836 000	4 956 000	5 077 000	5 202 000	5 331 000
Dépenses d'immobilisations <sup>4</sup> (\$)	964 000	1 169 500	1 430 600	11 687 200	3 156 000

## Croissance prévue du nombre de passagers sur cinq ans



### Notes:

1. Les revenus comprennent les frais d'améliorations aéroportuaires et les revenus d'exploitation.
2. Les dépenses comprennent l'intérêt, mais excluent les éléments sans effet sur la trésorerie au titre de l'amortissement des immobilisations et de la subvention différée.
3. D'après une prévision de croissance de 4 % de 2014 à 2018.
4. Les dépenses comprennent non seulement des améliorations d'aménagement, mais également l'entretien général des infrastructures vieillissantes.
5. Les prévisions de dépenses d'immobilisations comprennent l'éclairage DEL des pistes, le réasphaltage de la voie de service, un entrepôt pour le sel de voirie et le remplacement de l'équipement vieillissant de la flotte.

*Il faudra un financement gouvernemental pour achever les grands projets d'infrastructure à long terme au cours des cinq prochaines années, tels que la réfection et l'amélioration des pistes. Nous cherchons à établir un partenariat efficace avec tous les ordres de gouvernement pour obtenir le financement nécessaire.*

# Examen financier

Saint John Airport Inc. a été constituée en société sans capital-actions le 19 février 1997 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. Le 1er juin 1999, la Société a signé une entente avec le gouvernement du Canada par laquelle le contrôle de la gestion, de l'exploitation et du développement de l'aéroport Saint John était transféré à la Société. Aux termes de la Loi relative aux cessions d'aéroports, Saint John Airport Inc. n'a pas à payer d'impôt. Elle conserve tous ses gains qui sont réinvestis dans l'exploitation et le développement. De plus, la Société n'aura pas à payer de loyer au gouvernement du Canada avant 2016.

En 2013, le trafic passager a augmenté de 8,7 %, pour un total de 235 815 passagers; parallèlement, les revenus générés grâce aux passagers, par exemple le stationnement et les concessions, ont augmenté de 8%. Cette croissance des revenus a été annulée par les dépenses consacrées aux améliorations de l'aménagement intérieur de l'aérogare, aux initiatives de commercialisation et à l'acquisition de services-conseils dans le domaine aérien. Par conséquent, les gains nets ont reculé de 14 %, ou sont passés de 449 484 \$ en 2012 à 387 289 \$ en 2013.

Toutes les sources de revenus servent à financer l'exploitation et les immobilisations, qu'il s'agisse de l'équipement mobile ou de l'éclairage du terrain d'atterrissage. La valeur du fonds affecté au remplacement des immobilisations créé par le conseil, qui s'établissait à 4 537 792 \$ à l'exercice précédent, est passée à 5 105 790 \$ au cours de cet exercice grâce à un virement de 500 000 \$ provenant du fonds d'exploitation et aux revenus d'intérêt sur investissement.



# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

## Aux administrateurs de Saint John Airport Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Saint John Airport Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, ainsi que les états de l'évolution des actifs nets, des résultats et des flux de trésorerie pour les exercices clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation

des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Saint John Airport Inc. au 31 décembre 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif.

*Teed Saunders Doyle Co.*

COMPTABLES AGRÉÉS

Saint John, Nouveau-Brunswick  
Le 27 mars 2014





# ÉTATS FINANCIERS


## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse (notes 2 et 3)	856 211 \$	847 798 \$
Débiteurs (notes 2 et 3)	342,192	474 987
Stock de pièces (note 2)	89 103	91 246
Charges payées d'avance	74 739	96 888
	<u>1 362 245</u>	<u>1 510 919</u>
<b>ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES DU RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES</b> (notes 2, 3 et 6)	886 000	668 000
<b>INVESTISSEMENTS AFFECTÉS AU REMPLACEMENT DES IMMOBILISATIONS</b> (notes 2 et 3)	5 105 790	4 537 792
<b>IMMOBILISATIONS</b> (notes 2 et 4)	6 009 863	6 619 515
	<u>13 363 898 \$</u>	<u>13 336 226 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer (notes 2 et 3)	595 575 \$	554 891 \$
Taxe de vente harmonisée payable	74 541	62 425
	670 116	617 316
<b>PROVISION POUR ALLOCATION DE RETRAITE</b> (notes 2, 3 et 6)	98 187	83 091
<b>SUBVENTION REPORTÉE POUR L'AMÉLIORATION DES IMMOBILISATIONS DE L'AÉROPORT</b> (notes 2 et 5)	2 504 079	2 999 590
<b>ACTIF NET</b>		
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	1 479 943	1 478 513
Investi en immobilisations (note 9)	3 505 783	3 619 924
Interne non affecté – Fonds de réserve pour remplacement (note 2)	5 105 790	4 537 792
	<u>10 091 516</u>	<u>9 636 229</u>
	<u>13 363 898 \$</u>	<u>13 336 226 \$</u>

### ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 7)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 administrateur

 administrateur

## SAINT JOHN AIRPORT INC.

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

	Non affecté	Actif investi en immobilisations	Sous-total	Fonds de réserve pour remplacement	Total 2013	Total 2012
SOLDE EN DÉBUT D'EXERCICE	1 478 513 \$	3 619 924 \$	5 098 437 \$	4 537 792 \$	9 636 229 \$	9 121 793 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DE REVENUS SUR LES DÉPENSES	881 732	(494 443)	387 289	67 998	455 287	514 436
TRANSFERT (note 2)	(500 000)	-	(500 000)	500 000	-	-
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	(380 302)	380 302	-	-	-	-
SOLDE DE FIN D'EXERCICE	<u>1 479 943 \$</u>	<u>3 505 783 \$</u>	<u>4 985 726 \$</u>	<u>5 105 790 \$</u>	<u>10 091 516 \$</u>	<u>9 636 229 \$</u>

### ÉTATS DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
<b>REVENUS (notes 2 et 8)</b>		
Redevances d'atterrissage et d'aérogare	1 620 021 \$	1 622 281 \$
Concessions	500 110	495 593
Stationnement des véhicules	669 421	600 143
Location de terrains et de bureaux	212 289	203 375
Services aéroportuaires	130 897	121 417
Autres	12 129	16 127
Revenus d'intérêts	5 118	2 590
Amortissement de la subvention reportée (note 5)	495 511	505 933
	<u>3 645 496</u>	<u>3 567 459</u>
<b>DÉPENSES</b>		
Salaires, honoraires et prestations	2 139 350	2 280 866
Matériaux, fournitures et services	1 269 299	1 098 828
Dépenses générales et administratives	1 279 599	970 813
Amortissement des immobilisations	989 954	982 837
	<u>5 678 202</u>	<u>5 333 344</u>
<b>INSUFFISANCE DES REVENUS PAR RAPPORT AUX DÉPENSES AVANT</b>		
<b>LE CALCUL DES FRAIS D'AMÉLIORATIONS AÉROPORTUAIRES (PASSAGERS)</b>	(2 032 706)	(1 765 885)
<b>REDEVANCES D'AMÉLIORATIONS AÉROPORTUAIRES (passagers) (notes 2 et 8)</b>	2 201 995	2 024 369
<b>REVENUS D'EXPLOITATION – EXCÉDENT SUR LES DÉPENSES</b>	169 289	258 484
<b>REVENUS TIRÉS DU RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES (note 6)</b>	218 000	191 000
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<u>387 289</u>	<u>449 484</u>
<b>ALLOUÉ À :</b>		
Non affecté	881 732 \$	923 999 \$
Investi en immobilisations	(494 443)	(474 515)
	<u>387 289 \$</u>	<u>449 484 \$</u>



**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	2013	2012
<b>PROVENANCE DE L'ENCAISSE (UTILISATION)</b>		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	387 289 \$	449 484 \$
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	989 954	982 837
Amortissement de la subvention reportée	(495 511)	(505 933)
Gain sur cession d'immobilisations	-	(2 389)
Augmentation de l'actif au titre des prestations constituées du régime de retraite à prestations déterminées	(218 000)	(119 000)
Augmentation de la provision pour allocation de retraite	15 096	4 256
	<b>678 828</b>	<b>737 255</b>
Variation du fonds de roulement hors caisse		
Débiteurs	132 795	(114 149)
Stock de pièces	2 143	7 107
Charges payées d'avance	22 149	(32 283)
Créditeurs et charges à payer	40 684	19 515
Taxe de vente harmonisée payable	12 116	(15 384)
	<b>888 715</b>	<b>602 061</b>
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	(380 302)	(335 211)
Produit de la cession d'immobilisations	-	20 163
Investissement affecté au remplacement d'immobilisations	(500 000)	-
	<b>(880 302)</b>	<b>(315 048)</b>
<b>AUGMENTATION DE L'ENCAISSE</b>	8 413	287 013
<b>ENCAISSE EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	847 798	560 785
<b>ENCAISSE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>856 211 \$</b>	<b>847 798 \$</b>
<b>AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ENCAISSE</b>		
Intérêts reçus	73 116 \$	67 542 \$

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## 1. Constitution et activités

Saint John Airport Inc. (la Société) a été constituée en corporation le 19 février 1997 en tant qu'entité sans capital action et sans but lucratif, en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick.

Le 1er juin 1999, la Société signe une entente avec le gouvernement du Canada, selon laquelle le contrôle de la gestion, des opérations et du développement de l'aéroport de Saint John est transféré à la Société. À compter de cette date, la Société signe une entente de location (bail foncier) avec le gouvernement du Canada, lequel stipule que la Société loue les installations de l'aéroport pour une période initiale de 60 ans. À cela s'ajoute la possibilité d'un renouvellement de 20 ans, aux termes duquel, à moins d'une autre prolongation, la Société remettra le contrôle de l'aéroport de Saint John au gouvernement du Canada. La réglementation des normes de sécurité continue à dépendre du gouvernement du Canada, tandis que la Société assume la responsabilité de la gestion sécuritaire de l'aéroport.

Le revenu de l'exploitation de l'aéroport de Saint John se trouve exonéré de tout impôt fédéral et provincial. La Société doit cependant payer la taxe de vente harmonisée et les taxes foncières.

## 2. Sommaire des principales conventions comptables

### Contrat de location avec le gouvernement du Canada

Le bail foncier est inscrit comme contrat d'exploitation.

### Politique sur les instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Dans les périodes ultérieures, les actifs financiers négociés sur des marchés actifs sont enregistrés à leur juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inscrits dans le revenu. Tous les autres instruments financiers sont pris en compte au coût amorti et font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de déclaration. Les frais de transaction sur l'acquisition, la vente ou l'émission d'instruments financiers sont comptabilisés en charges au moment où ils sont engagés.

### Stock de pièces

Le stock de pièces s'évalue au moindre du prix coûtant ou de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon l'ordre d'acquisition.

### Immobilisations

On évalue les immobilisations corporelles à leur coût initial, moins l'amortissement accumulé. Dès qu'une immobilisation entre en service, on calcule son amortissement linéaire au taux annuel suivant :

Améliorations locatives	
Immeubles	5,0 to 20,0 %
Piste, routes, et terrains	5,0 to 30,0 %
Véhicules	5,5 to 25,0 %
Machinerie et outillage	6,7 to 30,0 %
Machinerie et outillage	20,0 to 33,3 %
Furniture and fixtures	10,0 %

La Société examine régulièrement ses immobilisations pour en éliminer les articles périmés.

### Investissements affectés au remplacement des immobilisations et fonds de réserve pour remplacement

Le conseil d'administration a établi un fonds de réserve pour le remplacement des immobilisations. C'est le conseil qui approuve les virements à partir et en direction de ce fonds. Les intérêts générés par le fonds sont inscrits comme une augmentation directe de la valeur nette du fonds de réserve pour remplacement.

Le fonds de réserve pour remplacement se compose de certificats de placement garanti et de liquidités, et il est comptabilisé à sa valeur initiale plus les intérêts, ce qui se rapproche de sa valeur marchande. Au 31 décembre 2013, la valeur marchande du fonds était de 5 105 790 \$ (4 537 792 \$ en 2012).

### Avantages sociaux futurs des employés – Régime de retraite à prestations déterminées

Les employés de la Société relèvent d'un régime contributif à prestations déterminées. La Société a choisi de présenter les avantages sociaux futurs à l'aide de la méthode du report et de l'amortissement. Selon cette méthode, le coût des prestations de retraite annuelles se base sur des estimations actuarielles fondées sur des hypothèses établies aux fins de déclaration. L'actif déclaré au titre des prestations représente le coût des prestations constituées moins les cotisations versées par la Société jusqu'à présent. Les pertes et gains actuariels et les coûts des services passés sont reportés et amortis sur des périodes futures.

### Subvention différée pour l'amélioration des immobilisations de l'aéroport

En vertu des modalités prévues au bail foncier, la Société a obtenu du gouvernement du Canada une subvention en capital de 6,3 millions de dollars durant la période terminée le 31 décembre 1999. Ces sommes et tous les intérêts courus ont été consacrés à la sécurité aéroportuaire et à des projets d'immobilisations visant l'infrastructure de sécurité.

La subvention différée sera amortie dans les résultats selon la même méthode que les immobilisations acquises avec les fonds.



### Comptabilisation des produits

Les redevances d'atterrissage et d'aérogare et les frais de stationnement ne s'appliquent qu'aux périodes durant lesquelles l'aéroport fonctionne. Les revenus de concession sont enregistrés selon une comptabilité d'exercice et calculés à partir de pourcentages convenus des ventes déclarées par les concessionnaires, moyennant une garantie minimale précise de location. Les revenus de location sont comptabilisés sur la durée des différents baux. Le calcul des frais de supplément de service perçus auprès des passagers se base sur le nombre de passagers qui montent à bord des avions.

### Incertitude Relative à la Mesure

Pour préparer les états financiers conformément aux normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Ces estimations sont révisées périodiquement et les ajustements nécessaires sont présentés dans les résultats dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici des exemples d'estimations importantes contenues dans les états financiers :

- provision pour créances douteuses;
- provision pour obsolescence des stocks;
- durée de vie utile estimative des biens;
- possibilité de recouvrement des immobilisations corporelles;
- certaines hypothèses actuarielles et économiques servant à évaluer les coûts des prestations déterminées du régime de retraite, le passif au titre des pensions de retraite et l'actif au titre du régime.

## 3. Instruments financiers

La Société est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers et dispose d'un cadre global pour surveiller, évaluer et gérer ces risques. L'analyse qui suit fournit des informations sur l'exposition au risque de la Société et la concentration des risques au 31 décembre 2013.

### Risque de crédit

La Société est à des risques de crédit associés aux débiteurs de sa clientèle. La Société étudie le dossier de crédit de tous ses nouveaux clients avant de leur consentir un crédit et vérifie régulièrement leur rendement sur le plan du crédit. Au 31 décembre 2013, les débiteurs sont surtout constitués de redevances des services aéronautiques et de redevances de supplément de service perçues dans le cours normal des activités. Une part importante des débiteurs sont à recevoir d'un client et de ses filiales.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent et entraînent une perte en raison de variations des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt lié aux fonds communs de placement qui sont détenus dans les placements affectés au remplacement d'immobilisations.

### Risque de taux de change

Le risque de change est le risque au bénéfice de la Société découlant des fluctuations des taux de change et le degré de volatilité de ces taux. La Société n'est pas exposée à ce type de risque parce qu'elle ne détient pas de devises étrangères.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Société est exposée à ce risque surtout en raison des fonds qu'elle reçoit de ses clients, des cotisations au régime de retraite, des comptes créditeurs et d'autres obligations.

## 4. Immobilisations

	2013			2012
	Coût	Amortissement Accumulé	Net	Net
Améliorations locatives				
Immeubles	5 793 915 \$	3 202 187 \$	2 591 728 \$	2 852 590 \$
Pistes, routes et terrains	6 596 512	3 934 733	2 661 779	2 948 282
Véhicules	2 553 951	2 032 055	521 896	525 687
Machinerie et outillage	812 384	621 985	190 399	238 440
Systèmes et logiciels	123 403	82 121	41 282	51 233
Mobilier et accessoires	29 751	26 972	2 779	3 283
	<b>15 909 916 \$</b>	<b>9 900 053 \$</b>	<b>6 009 863 \$</b>	<b>6 619 515 \$</b>

## 5. Subvention reportée pour l'amélioration des immobilisations aéroportuaires

	2013	2012
Solde en début d'exercice	2 999 590 \$	3 505 523 \$
Amortissement en cours d'exercice	(495 511)	(505 933)
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>2 504 079 \$</b>	<b>2 999 590 \$</b>

L'actif du régime se compose surtout de fonds d'actions canadiennes et étrangères et de titres à revenu fixe. La juste valeur des éléments d'actif du régime se base sur l'estimation établie par les gestionnaires relativement au rendement à long terme du portefeuille d'actifs du régime.

Les obligations liées aux prestations de retraite sont calculées d'après la meilleure estimation établie par les gestionnaires de la progression salariale à long terme et sont actualisées en fonction de leur meilleure estimation des taux d'intérêt à long terme. Voici les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour mesurer l'obligation de la Société au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime :

## 6. Prestations futures des employés

	2013	2012	2013	2012
Actif au titre des prestations constituées du régime de retraite à prestations déterminées	<b>886 000 \$</b>	<b>668 000 \$</b>	Taux d'indexation salariale	<b>4,00%</b>
Provision pour l'allocation de retraite	<b>98 187 \$</b>	<b>83 091 \$</b>	Taux d'actualisation	<b>4,80%</b>

### Régime de retraite à prestations déterminées

Le 1er juin 1999, la Société a adhéré au régime de retraite des administrations aéroportuaires canadiennes et des administrations portuaires canadiennes, qui regroupe plusieurs employeurs. Il couvre les employés de la Société qui, avant cette date, relevaient de la fonction publique fédérale et accumulaient des prestations de retraite en vertu de la Loi sur la pension de la fonction publique. Le gouvernement fédéral demeure responsable de toutes les prestations de retraite accumulées par ces employés jusqu'au 1er juin 1999.

Les écarts, qui peuvent être importants, entre cette évaluation et les résultats réels, sont amortis sur une période correspondant à l'espérance de vie des retraités.

La Société s'expose au risque de perte actuarielle liée aux hypothèses susmentionnées. Le risque de perte maximum est égal à la différence entre la juste valeur de l'obligation liée aux prestations de retraite et le montant de l'obligation liée aux prestations constituées figurant dans les états financiers. Si les résultats réels diffèrent des hypothèses, les cotisations futures seront rajustées pour compenser les écarts. On gère le risque en plaçant en fiducie les actifs du régime de retraite et au moyen de la politique de placement du régime qui définit les investissements permis.



Les rapports actuariels établis se fondent sur les projections relatives aux niveaux de rémunération des employés au moment de la retraite et sur les estimations des taux d'intérêt à long terme fournis par les gestionnaires du régime de retraite. L'évaluation actuarielle la plus récente date du 1er janvier 2013. Pour l'établir, on a eu recours à la méthode de répartition des cotisations selon l'âge pour calculer la cotisation minimale requise de l'employeur en vertu de la Loi sur les normes de prestations de pension et la cotisation maximale déductible en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Compte tenu de la recommandation des actuaires du régime, les cotisations annuelles de l'employeur s'établissent à 24 % (22,9 % en 2012) de la masse salariale, plus une cotisation mensuelle spéciale de 17 283 \$ (15 617 \$ en 2011). Les exigences relatives aux cotisations demeureront en vigueur jusqu'à la prochaine évaluation actuarielle qui est prévue au 1er janvier 2014.

Renseignements sur le volet prestations déterminées du régime au 31 décembre :

	2013	2012
Juste valeur marchande des actifs du régime	3 760 000 \$	3 084 000 \$
Passif au titre des prestations constituées	<u>3 662 000</u>	<u>3 457 000</u>
Capitalisation – Excédent (déficit) du régime	98 000	(373 000)
Perte actuarielle nette non amortie	<u>788 000</u>	<u>1 041 000</u>
Actif au titre des prestations constituées	<b><u>886 000 \$</u></b>	<b><u>668 000 \$</u></b>
Actif au titre des prestations constituées – Début d'exercice	668 000 \$	477 000 \$
Déboursés nets pour les retraites au cours de l'exercice	(94 000)	(92 000)
Cotisations de l'employeur	<u>312 000</u>	<u>283 000</u>
Actif au titre des prestations constituées – Fin d'exercice	<b><u>886 000 \$</u></b>	<b><u>668 000 \$</u></b>
Cotisations des employés	18 000 \$	20 000 \$
Prestations de retraite et de cessation d'emploi	107 000	108 000

La valeur actuarielle actualisée des prestations constituées pour l'exercice 2013 se base sur une extrapolation des actuaires. Ceux-ci estiment que les états financiers ne devraient pas être très différents de l'extrapolation si une évaluation formelle était exécutée en fin d'exercice.

### Régime de retraite à cotisations déterminées

Le régime à cotisations déterminées de la Société couvre les nouveaux employés qui y travaillent depuis le 1er juin 1999. Les employés couverts par le régime doivent verser une cotisation qui équivaut à 5 % de leurs revenus, tandis que la Société cotise à un pourcentage égal. Toutes les cotisations de l'employeur reviennent à l'employé après deux années de service au sein de la Société. Au cours de l'exercice, la Société a versé 41 975 \$ (44 718 \$ en 2012) au régime.

### Allocation de retraite

Conformément aux lignes directrices énoncées dans la convention collective des employés de l'aéroport de Saint John, les employés qui ont dix années ou plus de service ont droit à une allocation de retraite égale à une semaine de salaire par année de service depuis le 1er juillet 1999, jusqu'à concurrence de 30 semaines. Au cours de l'exercice, aucune allocation de retraite n'a été versée (7 629 \$ en 2012).

## 7. Engagements et éventualités

Comme l'indique la note 1 des états financiers, la Société a signé un bail foncier avec le gouvernement du Canada, lequel stipule qu'elle louera l'aéroport pour une période initiale de 60 ans. Le bail peut être renouvelé pour une durée de 20 ans, au terme de laquelle, à moins d'une prolongation, la Société s'engage à remettre le contrôle de l'aéroport de Saint John entre les mains du gouvernement du Canada.

a) Selon les modalités du bail foncier modifié, la Société n'est pas tenue de payer de loyer jusqu'en 2016 pour l'aéroport. Par la suite, le loyer sera calculé selon la formule suivante : aucun loyer exigé sur la première tranche de 5 000 000 \$ du chiffre d'affaires de l'aéroport; 1 % de la portion du chiffre d'affaires supérieure à 5 000 000 \$ mais égale ou inférieure à 10 000 000 \$; 5 % de la portion du chiffre d'affaires supérieure à 10 000 000 \$ mais égale ou inférieure à 25 000 000 \$; 8 % de la portion du chiffre d'affaires supérieure à 25 000 000 \$ mais égale ou inférieure à 100 000 000 \$; 10 % de la portion du chiffre d'affaires supérieure à 100 000 000 \$, mais égale ou inférieure à 250 000 000 \$; 12 % de la portion du chiffre d'affaires supérieure à 250 000 000 \$.

b) Une évaluation environnementale du site de l'aéroport de Saint John a été effectuée en décembre 1998 par le gouvernement du Canada, qui a donné lieu à la réalisation d'une étude de base sur l'environnement. L'évaluation avait pour but de détecter la quantité de matières toxiques dangereuses présentes au mois de décembre 1998, et le rapport portait sur la période allant jusqu'à la date de cession du 1er juin 1999. L'article 37 du bail foncier de l'aéroport encadre les responsabilités relatives aux travaux de remise en état le cas échéant.

La responsabilité à l'égard de toute obligation liée à la présence de matières toxiques dangereuses avant la cession du 1er juin 1999 à la Société incombe au gouvernement du Canada. C'est à la Société d'assumer toutes les obligations environnementales découlant de la présence de matières toxiques ou dangereuses après cette date. Au 31 décembre 2013, il n'y a aucune obligation liée à un problème environnemental.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu une entente d'un an portant sur la prestation de services de promotion commerciale. Le contrat est d'une valeur de 25 000 \$ par mois, à laquelle s'ajoutent les frais. Il peut être résilié à la fin de n'importe quel trimestre de l'exercice 2014. Si la firme atteint certains objectifs, la Société renégociera une prolongation du contrat.

## 8. Dépendance économique

Une partie importante du chiffre d'affaires de la Société est attribuable à son client Air Canada et à ses filiales. Par conséquent, la Société a donc une dépendance économique à l'égard de ce client.

## 9. Actifs nets investis en immobilisations

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Investi en immobilisations, début d'exercice	3 619 924 \$	3 779 391 \$
Amortissement des immobilisations	(989 954)	(982 837)
Amortissement de la subvention reportée	495 511	505 933
Gain sur cession d'immobilisations	-	2 389
Acquisition d'immobilisations	380 302	335 211
Produit de la cession d'immobilisations	-	(20 163)
Investi en immobilisations, fin d'exercice	<u><b>3 505 783 \$</b></u>	<u><b>3 619 924 \$</b></u>

## 10. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée de l'exercice courant.

## 11. Changement à la politique comptable

Depuis le 1er janvier 2014, la Société a adopté l'article 3462 du manuel de l'ICCA, Avantages sociaux futurs des employés. De ce fait, la Société n'aura donc plus le choix de reporter les gains et les pertes actuariels. La constatation des pertes ou des gains sera ponctuelle et immédiate à partir du 1er janvier 2014, par le biais des actifs nets non affectés. Les pertes ou gains découlant de l'exercice 2014 et des périodes de rapport ultérieures seront immédiatement constatés dans les dépenses de l'exercice courant.





# RÉMUNÉRATION ET DIVULGATION

## Rémunération du conseil d'administration et de l'équipe de gestion

### CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉQUIPE DE GESTION

Honoraires annuels du président	5 000 \$
Honoraires annuels des administrateurs	1 000 \$

Le président et les administrateurs sont rémunérés 100 \$ par réunion.

La rémunération totale versée au conseil d'administration s'élève à 29 400 \$.

La rémunération totale versée à l'équipe de gestion s'élève à 463 476 \$.

### CODE DE CONDUITE

Les administrateurs ont tous rempli des formulaires de divulgation. En 2013, aucun cas de conflit d'intérêts réel ou potentiel n'a été soumis au conseil d'administration.

### Contrats de plus de 75 000 \$ adjugés après appels d'offres publics ou invitations à soumissionner

Contrat visant l'acquisition d'un camion chasse-neige/à benne au coût de 154 226 \$.

### Contrat de plus de 75 000 \$ adjugés sans appel d'offre public

Un contrat visant la poursuite de la prestation de services d'experts-conseils a été adjugé à Mintage Financial Corporation, une firme des États-Unis. Ce choix s'explique du fait que peu d'entreprises canadiennes offrent du service-conseil dans les domaines du transport aérien et des finances et que la firme a été fortement recommandée par PricewaterhouseCoopers.

# COORDONNÉES

### SIÈGE SOCIAL

Saint John Airport Inc.  
4180, chemin Loch Lomond  
Saint John, (N.-B.)  
Canada, E2N 1L7

T. 506.638.5555  
F. 506.638.5550  
fly@sjairport.ca  
saintjohnairport.com

### ÉQUIPE DE GESTION

David Allen  
Président et chef de la direction  
506.638.5558  
dallen@sjairport.ca

Judith Brown  
Directrice, Finances et Administration  
506.638.5552  
jbrown@sjairport.ca

Brian Wiggins  
Directeur, Maintenance et Opérations  
506.638.5574  
bwiggins@sjairport.ca

Angela McLean  
Directrice, Affaires réglementaires  
et Relations publiques  
506.638.5578  
amclean@sjairport.ca

### VÉRIFICATEURS

Teed Saunders Doyle  
39, rue Canterbury  
Saint John, (N.-B.) E2L 4S1

### AVOCATS

Lawson Creamer  
133, rue Prince William  
Saint John, (N.-B.) E2L 2B5

### BANQUE

RBC Royal Bank  
100, rue King  
Saint John, (N.-B.) E2L 1G4

# NOTES

---



*Votre* **YSJ**   
**Aéroport de Saint John**

4180, chemin Loch Lomond, Saint John, (N.-B.) E2N 1L7

[saintjohnairport.com](http://saintjohnairport.com)

